

(En comité.)

1. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas huit mille cent piastres soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux salaires dans le bureau du secrétaire du Gouverneur-Général, pour l'année expirant le 30 juin 1879.

Résolution à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil et M. *Young* fait rapport que le comité a passé une résolution.

*Ordonné*, que le rapport soit reçu demain.

M. *Young* informe aussi la Chambre qu'il lui est enjoint de demander que le comité ait la permission de siéger de nouveau.

*Résolu*, que demain cette Chambre se formera de nouveau en le dit comité.

Sur motion de M. *DeCosmos*, secondé par M. *Roscoe*.

*Ordonné*, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier qu'il appartient demandant un état montrant les sommes d'argent payées au gouvernement de la *Colombie-Britannique*, et indiquant l'époque des paiements conformément à la section 2, chap. 17, 37 *Vict.*

Sur motion de M. *Langevin*, secondé par M. *Cimon*,

*Ordonné*, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier qu'il appartient pour copie de toute correspondance relative au transport des malles par eau de *Québec* à la *Malbaie* dans le comté de *Charlevoix*, en 1877; de tout arrangement fait pour le transport de ces malles durant la même période, avec un état montrant le coût total de ce service durant la saison de 1877, et un état séparé relativement au transport des mêmes malles durant la même période de la saison de 1876, avec le coût dans les deux cas du transport de ces malles jusqu'à *Tadoussac*, *Chicoutimi*, les *Eboulements* et la *Baie St. Paul*.

Et alors la Chambre s'ajourne à demain.

Mercredi, 20 Février 1878.

PÉTITIONS.

Les pétitions suivantes sont séparément présentées et déposées sur la table :

Par M. *Coupal*,—la pétition du *Révérénd J. E. Perreault* et autres de *St. Rémi*, et la pétition du *Révérénd J. H. Carrières*, Curé, et autres, de *Sherrington*, comté de *Napierville*.

Par M. *Gibbs*, (*Ontario-Sud*)—la pétition de la Compagnie du Havre de *Sydenham*.

Par M. *Jetté*,—la pétition de la Société de Construction de *Montréal*.

Par M. *Holton*,—la pétition du *Révérénd J. C. G. Godin*, Curé, et autres de *Ste-Philomène*; et la pétition de *J. Dupuis*, M. D., et autres de *Châteauguay*, comté de *Châteauguay*.

Par M. *Cook*,—la pétition de la Compagnie du chemin de fer du Nord du *Canada*.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et reçues :

Du conseil municipal du comté de *Grey*, demandant la passation d'un acte pour empêcher la vente des boissons.